La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède
Actualités de Janvier 2012

Édito

Chères brédoises,
Chers brédois,

Comme vous en êtes sûrement conscients, 2012 sera une année charnière à bien des égards, que ce soit au niveau international, national et local.

Au-delà des grands enjeux de la planète, qu'ils soient géopolitiques, humains ou environnementaux, notre pays est confronté à de multiples difficultés et les dirigeants que nous aurons choisis au printemps devront y faire face avec détermination et efficacité : les crises économique et financière, la réduction de la dette, la lutte contre le chômage, le maintien des acquis sociaux... seront autant de défis à relever.

En tant que collectivité territoriale, la Commune de La Brède, à son niveau, détient également sa part de responsabilité et se doit de participer à l'effort collectif nécessaire pour tenter de résoudre ces problèmes : rendre service à l'ensemble de la population, continuer à aménager la ville, contribuer à l'effort d'investissement tout en maîtrisant les dépenses et la dette, favoriser le maintien de l'activité économique... autant d'objectifs que je suis déterminé à poursuivre cette année encore.

Car malgré tous ces enjeux la vie reste belle dans notre région privilégiée et il convient de regarder l'avenir avec optimisme, seul moteur efficace contre le défaitisme et la morosité : la Municipalité fera ce qui est en son pouvoir pour vous y aider !

En mon nom personnel et au nom de l'Équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2012 !

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Cérémonie de Présentation des vœux

Afin de fêter ensemble 2012 et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux brédois et aux bébés de l'année, le Maire et les élus du Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie de présentation des vœux

Dimanche 8 janvier à 12h à la Salle des Fêtes

en présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

bulletin municipal

Décembre en habits de Fête !

Foire de la Sainte-Luce

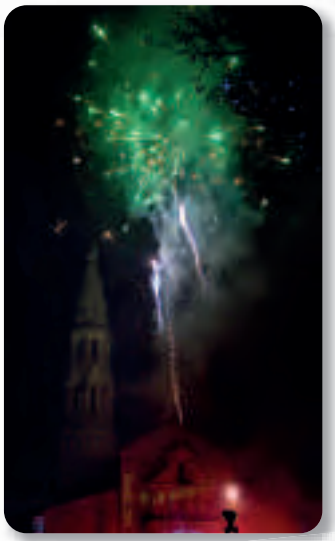

Les promeneurs et les fidèles « acheteurs » ne s'y sont pas trompés, le rendez-vous incontournable avant les fêtes était bien cette année encore à La Brède : foire gourmande, la ferme dans la ville, fête de la Lumière, exposition, déballage, vide-grenier, fanfare et cannes majors, la tradition a été, cette année encore, pleinement respectée.

Retrouvez la rétrospective photo sur www.labrede-montesquieu.fr

Journée de l'amitié

Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale, la journée de l'Amitié est toujours un moment privilégié pour nos aînés, l'occasion pour tous de se retrouver autour d'une bonne table et de célébrer la fin de l'année. Grâce à l'efficacité des services municipaux et au renfort d'une équipe de bénévoles souriantes, l'ambiance était chaleureuse et festive.

Michel Dufranc a profité de cette journée pour honorer une famille et plus particulièrement une mère, Madame Sabine de Tournemire, à qui il a remis la médaille de bronze de la famille : « J'ai une pensée pour toutes ces mères de famille qui méritent cette distinction plus que moi, j'ai la conviction que la famille reste un trésor pour une nation et qu'elle est un soutien merveilleux pour affronter les périodes difficiles ».

Madame et Monsieur de Tournemire au côté de Monsieur le Maire et des doyens Marie-Antoinette Labbé et René Saugnac.

Téléthon

4051,68 € de dons récoltés à La Brède pour le téléthon.
Il faut dire que les associations se sont mobilisées pendant deux jours autour des bénévoles et des élus : il y avait foule au gymnase et à la Salle des Fêtes. Les entreprises et les commerçants ont eux aussi apporté leur contribution. Un grand merci à tous pour votre générosité.

Rencontre autour de Montesquieu

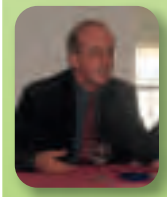

Montesquieu était « amoureux de l'amitié », c'est aussi le cas du Comité Montesquieu et du Cercle des amis de Montesquieu pour qui l'organisation de manifestations est propice à de nombreuses rencontres.
L'an dernier, Pawel MATYASZEWSKI, professeur de littérature française à l'université catholique de LUBLIN, était venu de Pologne pour préparer une biographie du Philosophe. Au cours de son séjour, il avait rencontré les responsables de la journée Montesquieu et Nous.
Il nous a fait le plaisir de revenir à La Brède, le 26 novembre, pour présenter son livre, le premier ouvrage polonais consacré à Montesquieu.
À cette occasion, Sylvie Dufranc, adjointe au Maire, déléguée à la Culture, lui a remis, au nom de Monsieur le Maire, la médaille de la Ville. Cet hommage mérité a honoré l'ensemble de son université. Ce dont le président s'est réjoui officiellement.

Le saviez-vous ?

Le nouveau site de la ville fête sa première année

Après une refonte totale, il s'était enrichi de nouvelles fonctionnalités : formulaires de démarches administratives en ligne, répertoire des associations brédoises, photothèque, newsletter...

Il avait aussi été mis aux normes d'accessibilité en direction du public handicapé.

Plus intuitif et interactif, il a déjà démontré son utilité et sa réactivité.

En moyenne, une centaine de visiteurs consulte le site chaque jour. Les internautes plébiscitent l'agenda et la page "actualité", la rubrique "démarches en ligne" et les programmes des festivités et leurs rétrospectives.

Si vous souhaitez être informés des dernières mises à jour, pensez à vous inscrire à la newsletter !

Quelques chiffres : 27 443 visiteurs / 175 243 pages consultées

[www.labrede-montesquieu.fr]

Travaux

Enfouissement des lignes électriques

Afin de réduire au maximum les risques de pannes liées aux événements climatiques, la Municipalité travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec Électricité Réseau Distribution France (ERDF) et ses bureaux d'études sur l'enfouissement des réseaux électriques et la suppression des pylônes.

Des travaux de grande ampleur vont débuter à partir de janvier 2012 dans les quartiers suivants : Le Coudougney, Avenue Charles de Gaulle, L'Estivette, Rue du Moulin, Chemin Beney, Les Cabanasses, Chemin La Pépinière, Chemin Maxime Ardurats.

D'autres secteurs suivront en avril : Stade du Bourg, Avenue Capdeville, Avenue de l'Esprit des Lois, Chemin d'Avignon et **en mai** : Chemin Chante L'oiseau, Lotissement Les Muriers, Marsalette.

Gymnase du Bourg

Les travaux de réfection des vestiaires sont en cours. Après le gros œuvre et notamment la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les services techniques sont chargés des finitions. Fin des travaux prévues pour février.

Deux nouveaux visages

Depuis quelques semaines, Julie ABBACUS et Isabelle LAURENT ont rejoint le personnel administratif et vous accueillent à la Mairie.

Enquêtes publiques

Modification du PLU

Le dossier d'enquête publique pour la modification du PLU sera déposé à la Mairie de La Brède, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance et formuler ses éventuelles observations sur le registre, du **mardi 3 janvier 2012 au lundi 6 février 2012 inclus**, aux jours et heures ouvrables de la Mairie de La Brède : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h, et le samedi de 9h à 12h.

Madame Michèle CAREIRON-ARMAND, commissaire enquêteur, tiendra une permanence en mairie les **mardi 3 janvier 2012** de 9h à 12h, **mercredi 25 janvier 2012** de 9h à 12h et **lundi 6 février** de 15h à 19h pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au sujet.

Breves

Agenda

Dimanche 29 janvier, le Foyer socioculturel organise un concert de musique classique avec le Quatuor Ristov, à 16h30 salle Latapie (ancienne mairie).
Renseignement et réservation au 05 56 20 27 16

Passeports

Un décret préfectoral du 22 juillet 2011 modifie les conditions matérielles de recueil de la photographie des demandeurs de passeport. À compter du 1er janvier 2012, les photographies destinées à la délivrance du passeport ne pourront plus se faire sur place mais devront être réalisées par un professionnel.

Les demandeurs devront fournir **deux photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes** pour éviter tout risque de fraude, les représentant de face et tête nue. Ils devront s'assurer que ces photographies répondent aux caractéristiques fixées par l'arrêté du 5 février 2009.

Animaux errants

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics, notamment dans l'enceinte des stades. Les animaux errants sont pris en charge par le service fourrière de la SACPA.

Par arrêté municipal en date du 8 septembre 2010 l'enceinte du stade du bourg est interdite aux chiens, même tenus en laisse, en raison de la nécessité d'assurer la salubrité des terrains de sport.

PEDIBUS

Un Pédibus toujours en pleine forme

Mis en place en septembre 2010, le pédibus, ligne de bus à pied, permet d'accompagner vos enfants, de votre domicile à l'école.

Il fonctionne **deux fois par semaine, le mardi et le vendredi matin à partir de 8h15** (heure de rendez-vous), il dessert les écoles maternelle et primaire et concerne une vingtaine d'enfants et 10 accompagnateurs qui se relaient selon leur disponibilité.

Ce ramassage scolaire est très apprécié par les enfants qui discutent durant le trajet, c'est « un moyen de transport » associant la convivialité et qui s'inscrit dans les objectifs de développement durable de notre commune.

Depuis septembre 2011, tous les membres du pédibus font partie d'une association indépendante « Pédibus », adhérant également au réseau Mille Pattes.

Pour vous inscrire et pour tout renseignement complémentaire, contactez Nathalie Gipoulou par mail : ngipoulou.pedibus@orange.fr ou le secrétariat de la Mairie au 05 57 97 18 58.

Tribunes Libres

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

2012, année charnière pour La Brède verra de multiples projets se concrétiser pour améliorer votre cadre de vie au quotidien et pour l'avenir.
Citons notamment les travaux d'agrandissement et de rénovation de notre salle des fêtes dont l'utilisation sera élargie aux associations de musique grâce à des aménagements acoustiques et désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

Notons également les travaux d'extension de l'école primaire qui ont amélioré le confort pour tous et permettront d'accueillir les « nouveaux petits brédois » venus nous rejoindre dans le courant de l'année.

Le nouveau centre de secours devrait voir le jour grâce à l'acquisition du terrain par la commune et le Pré de l'Espérance sera aménagé avec la création d'un jardin public composé d'espaces de jeux pour enfants et préadolescents.

Tous ces projets seront bien sur menés en parallèle avec les récurrentes interventions d'entretien de voirie, de sécurisation, d'enfouissement des réseaux électriques par secteur et autres.

Les élus du groupe majoritaire « la brède ensemble » vous souhaitent santé, bonheur et réussite.

La Brède aux citoyens

Janvier, l'exercice difficile des vœux, une liste de souhaits : bon sens, partage, échange, solidarité, convivialité, humour, joie, amour, amitié, santé et un peu de sous !

Des projets, des rêves, de la réussite pour nos enfants, nos familles, nos amis, nos voisins et pour tous les autres aussi !

Mais 2012 est également une année importante pour notre pays : une élection présidentielle suivie d'une législative.

N'oublions pas d'user de cette liberté de vote pour laquelle tant de peuples se battent.

En espérant que tous ces vœux s'exhaussent, nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année.

laplante • www.laplante.fr • Tél. : 05 56 97 15 05

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication • Photos : Mairie • Impression : Laplante à Mérignac • Tirage à 1700 exemplaires
Document imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés durablement • Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1, place Saint-Jean-d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex • Tél. : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr

Aménagement du Pré de l'Espérance

Mise au point

Depuis seize ans, la Municipalité que je dirige imagine et façonne le cadre de vie qui fait le charme de La Brède, nourrit la fierté des brédois pour leur ville et séduit les nouvelles familles qui, chaque année, font le choix de venir chez nous établir leur foyer.

Je regrette de devoir rappeler que, tout au long de cette période, l'opposition municipale, aujourd'hui « La Brède aux Citoyens », a systématiquement contesté ou critiqué nos principaux projets d'équipement ou d'aménagement dont personne aujourd'hui ne songerait pourtant à remettre en cause le bien-fondé.

Ce fut, entre autres, le cas pour :

- la création de la crèche halte-garderie Tom Pousse sur l'emprise de l'ancienne propriété Pousse derrière l'église,
- la création du centre technique municipal de l'Avenue de l'Esprit des Lois,
- la construction de la salle des tennis couverts de La Sauque,
- la transformation du 18 Rue Montesquieu en Maison des Associations,
- le réaménagement du centre bourg,
- la réalisation du programme d'accession à la propriété et de logements sociaux du Moulin de Perthus...

Le dossier d'aménagement du Pré de l'Espérance vient aujourd'hui s'ajouter à cette liste malheureusement non exhaustive.

La technique utilisée est toujours la même : pas ou peu de contestation au Conseil Municipal (ici l'opposition a voté la première délibération relative au projet et s'est seulement abstenue lors du vote de la seconde), mais tentative de déstabilisation de nos concitoyens par la diffusion de fausses informations ou d'informations partiellement inexactes suggérant en particulier d'hypothétiques nuisances.

De quoi s'agit-il ?

En 1994, notre majorité a souhaité préempter le Pré de l'Espérance alors mis en vente, pour empêcher la réalisation d'un programme immobilier et doter la Commune d'une réserve foncière pour des opérations futures.

Rappelons que M. BOIRIE, de « La Brède aux Citoyens », qui était déjà conseiller municipal, n'avait pas voté en faveur de la préemption...

J'ai décidé en 1996 d'affecter cet espace aux Fêtes de la Rosière ; divers aménagements ont été réalisés à cet effet au fil des ans et, en outre, des modules de skate y ont été installés.

Lors de la campagne des élections municipales de 2008, j'ai indiqué souhaiter poursuivre l'aménagement du Pré de l'Espérance.

Le projet qui a été arrêté par le Conseil Municipal en juin et juillet derniers, non pas en catimini mais publiquement, répond à cet objectif.

Il vous a été présenté dans le bulletin municipal du mois de juillet et je l'ai évoqué depuis dans tous les éditoriaux des bulletins municipaux suivants.

Le Journal Sud-Ouest lui a en outre consacré un important article dans son édition du 21 Novembre dernier.

Toutes les informations ont donc été données sur la nature du projet et ses modalités de réalisation.

- **Nous souhaitons aménager dans la partie basse** du Pré de l'Espérance, celle située en bordure de l'Avenue Charles de Gaulle, **un jardin public comportant des aires de jeu** pour les enfants et les adolescents, et des plantations.
- **Pour la partie haute**, c'est-à-dire celle située en dessous de l'ancienne gare, nous avons imaginé ce que nous appelons **une halle polyvalente, c'est-à-dire un équipement composé de salons modulables pour l'organisation de spectacles divers, d'expositions et de réceptions** (réunions, événements familiaux et professionnels...).

Ce nouvel outil structurant dont il n'existe pas d'équivalent dans le secteur, permettra de satisfaire des besoins insuffisamment couverts aujourd'hui et concourra au rayonnement culturel de notre Commune.

> **D'une capacité maximale de 500 personnes, c'est-à-dire deux fois la salle des fêtes et d'une surface au sol qui sera comprise entre 750 et 1000 m², il s'insérera sans dommage dans le cadre du Pré de l'Espérance qui couvre 2,3 ha, soit une surface plus de 23 fois supérieure...**

L'ensemble sera desservi par une zone de stationnement doux sur site. Il ne s'agit donc pas de créer « une arène » de 2000 à 3000 places comme le laisse entendre l'opposition.

Nous avons toutefois souhaité que cet équipement soit susceptible d'être ponctuellement complété par des extensions éphémères pour accueillir des manifestations et spectacles de plein air (cinéma, théâtre, concerts, spectacles tauromachiques ou équestres, marchés ou vide-grenier, marché de Noël...).

Ceci afin de continuer à organiser au Pré de l'Espérance les manifestations traditionnelles de la Rosière et d'y accueillir d'autres événements de notre vie locale.

Par nature exceptionnelles, ces activités ne généreront pas de nuisances supérieures à celles que nous connaissons déjà aujourd'hui à l'occasion de ces mêmes événements.

Je suis toutefois mandaté par le Conseil Municipal pour négocier avec le Conseil Général l'acquisition du terrain et du bâtiment de l'ancienne gare dont il est propriétaire.
Nous pourrions en faire un espace d'accueil et de stationnement des usagers du Pré de l'Espérance plutôt que de subir les nuisances du dépôt de matériaux qu'il accueille aujourd'hui.

Il est en tout état de cause stupéfiant de voir l'opposition se préoccuper des nuisances supposées que générerait notre projet alors qu'elle-même proposait dans son programme électoral de 2008 de construire au même endroit (Pré de l'Espérance/ancienne gare) rien moins qu'un « espace culturel et associatif », en réalité une salle de spectacle à vocation intercommunale, une sorte de Pin Galant cantonal dont l'impact sur le voisinage aurait été bien supérieur.

Il est vrai que cette chimère dont la rentabilité aurait été plus que problématique n'aurait sans doute jamais été finançable !

Parce qu'au contraire il ne souhaitait pas faire peser sur les finances de la Commune un équipement dont elle n'aura pas l'utilisation quotidienne, **le Conseil Municipal a décidé de recourir à la technique du bail emphytéotique administratif pour la construction et l'exploitation de la halle polyvalente.**

> Cette formule consiste à louer à un opérateur privé l'emprise nécessaire à la construction et ses abords à charge pour celui-ci de construire et d'exploiter le bien objet du contrat en respectant les obligations strictes contenues dans le bail, la Commune se réservant par une convention annexe d'utiliser celui-ci ou de le mettre à la disposition des associations locales un nombre déterminé de jours dans l'année.

Au nombre de ces obligations, figure bien entendu celle faite à l'exploitant de respecter les normes acoustiques et phoniques permettant d'assurer l'étanchéité au bruit de l'équipement.

Aujourd'hui, nous utilisons le Pré de l'Espérance une poignée de jours dans l'année ; demain le jardin public que nous allons réaliser sera accessible quotidiennement à tous les brédois ; la Commune et les associations disposeront de vingt jours d'utilisation de la halle polyvalente laquelle proposera tout au long de l'année des activités diverses à l'ensemble de la population.

L'opération que nous mettons en œuvre est donc bien une opération d'intérêt général qui valorise le patrimoine communal sans que la Commune soit engagée financièrement.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède